

COÛTS CAPITALISÉS



TABLE DES MATIÈRES

1. 2. 3.	COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS	. 7
	LISTE DES TABLEAUX	
Tab	oleau 1 : Coûts capitalisés	. 5
Tab	pleau 2 : Détail des prestations de travail liées aux activités de base	. 6
Tab	pleau 3 : Capacité de réalisation – métiers-lignes	. 6
Tab	oleau 4 : Coûts capitalisés 2012-2018	. 7
	oleau 5 : Prestations de travail / investissements	



1. COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

- Le tableau 1 détaille les coûts capitalisés aux projets d'investissement du Distributeur. Ces
- coûts comprennent les prestations de travail par types d'activités et les coûts de gestion de
- matériel pour des activités de construction ou de développement. Ces coûts seront intégrés
- à la base de tarification lorsque les projets auxquels ils se rattachent seront mis en
- 5 exploitation.

10

11

12

13

14

15

16

17

TABLEAU 1 : Coûts Capitalisés (M\$)

Description	Année historique 2016	D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	Année témoi 2018
Prestations de travail Compte d'écarts - Coût de retraite Compte d'écarts - Modifications à l'ASC 715 Gestion de matériel	(285,5) (10,7) - (38,5)	(259,3) 2,1 - (43,2)	(260,2) 2,1 - (43,2)	(301,1) 0,7 20,0 (43,9)	(309,6) 1,4 (20,2) (44,0)
Coûts capitalisés	(334,7)	(300,4)	(301,3)	(324,3)	(372,4)
Activités de base Prestation de travail Gestion de matériel Facteurs Y (voir HQD-8, document 1, annexe A) CER pré-MRI: Coût de retraite Modifications à l'ASC 715	(317,2) (278,4) (38,8) (6,8)	(296,6) (253,0) (43,6) (5,9)	(297,5) (253,9) (43,6) (5,9)	(315,8) (271,7) (44,1) (29,2) 0,7 20,0	(314,5) (270,2) (44,3) (39,1) 1,4 (20,2)
Coûts capitalisés	(334,7)	(300,4)	(301,3)	(324,3)	(372,4)
Ajustements organisationnels (voir HQD-1, document 3) COÛTS CAPITALISÉS - après ajustements	(334,7)	(0,9) (301,3)	(301,3)	(324,3)	(372,4)

Année de base 2017 versus décision D-2017-022 ajustée des réorganisations

- Les prestations de travail liées aux activités de base s'établissent à 271,7 M\$ pour l'année de base 2017, en hausse de 17,8 M\$ par rapport au montant reconnu, redressé des ajustements organisationnels.
- Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :
 - une augmentation de la capacité de réalisation des métiers-lignes due, d'une part, à l'augmentation des heures productives par employé découlant du rajeunissement de la main-d'œuvre (par exemple, moins de vacances ou d'absences pour des raisons médicales) et, d'autre part, à l'augmentation du temps supplémentaire découlant principalement des difficultés d'intégration des nouveaux employés métiers-lignes dans les équipes régulières;
 - une augmentation du volume de compteurs installés dans les lieux difficiles d'accès ainsi qu'une proportion plus grande que prévue de compteurs visant la clientèle



3

4

- d'affaires par rapport aux compteurs pour les clients résidentiels, ce qui a un impact à la hausse sur le temps d'installation des compteurs ; 2
 - une augmentation du volume de compteurs neufs installés par rapport aux compteurs récupérés. En effet, le Distributeur avait prévu utiliser une proportion plus élevée de compteurs récupérés mais leur indisponibilité ne permet pas au Distributeur d'appliquer cette stratégie. Le Distributeur rappelle que l'installation d'un compteur neuf est constatée aux investissements alors que celle d'un compteur récupéré est constatée aux charges d'exploitation.

Année témoin 2018 versus année de base 2017

- Pour l'année témoin, les prestations de travail liées aux activités de base, en baisse de 1,5 M\$, s'établissent à 270,2 M\$ et sont comparables à celles de l'année de base 2017. 10
- Le tableau 2 présente le détail des prestations de travail liées aux activités de base. 11

TABLEAU 2: DÉTAIL DES PRESTATIONS DE TRAVAIL LIÉES AUX ACTIVITÉS DE BASE

Description	Année historique 2016	D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	Année témoin 2018	
Valeur des prestations de travail - Activités de base (M\$)	278,4	253,0	253,9	271,7	270,2	
Heures capitalisables	2 316 235	1 950 783	1 957 469	2 188 817	2 193 171	
Métiers-lignes	1 320 591	1 218 121	1 218 121	1 306 383	1 300 291	
Projet LAD	246 756					
Autres	748 888	732 662	739 348	882 434	892 880	
Taux horaire moyen (\$)	120	130	130	124	123	

- Le taux horaire moyen lié aux activités de base demeure stable entre l'année témoin 2018 et 12 l'année de base 2017. 13
- Le tableau 3 présente la capacité de réalisation des métiers-lignes. 14

TABLEAU 3: CAPACITÉ DE RÉALISATION - MÉTIERS-LIGNES

Capacité de réalisation des métiers-lignes	Année historique	20	Année témoin		
Capacite de realisation des metiers-righes	2016	D-2017-022	Année de base	2018	
Capacité totale	2 396 422	2 196 684	2 300 851	2 281 097	
Heures aux investissements	1 320 591	1 218 121	1 306 383	1 300 291	
Heures aux charges	1 075 831	978 563	994 468	980 806	
ETC	1 408	1 440	1 382	1 388	

Original: 2017-07-31 HQD-8, document 5

Page 6 de 8



2. COÛTS CAPITALISÉS SUR LA PÉRIODE 2012-2018

- Le tableau 4 présente l'évolution des composantes des coûts capitalisés par types d'activités
- pour les années historiques sur une période de cinq ans, pour l'année de base et pour
- 3 l'année témoin, ainsi que les montants reconnus sur cette période.

TABLEAU 4 : Coûts Capitalisés 2012-2018 (M\$)

	2012			2013				2014		
Description	D-2012-024 ajustée des réorg.	Réel	Écart	D-2013-037	Réel	Écart	D-2014-037	Réel	Écart	
Prestations de travail	(307,9)	(273,9)	(34,0)	(320,0)	(266,3)	(53,7)	(301,5)	(284,2)	(17,3)	
Activités de base Facteurs Y (voir document HQD-8, document 1, annexe A) CER pré-MRI ¹ Coût de retraite Modification à l'ASC 715 Gestion de matériel	(302,1) (5,8) (51,1)	(268,6) (5,3) (42,2)	(33,5) (0,5)	(297,0) (23,0) (52,0)	(243,3) (23,0) (43,5)	(53,7)	(269,4) (32,1) (50,7)	(252,1) (32,1) (37,1)	(17,3) - (13,6)	
Coûts capitalisés	(359,0)	(316,1)	(42,9)	(372,0)	(309,8)	(62,2)	(352,2)	(321,3)	(30,9)	

	2015			2016			2017		
Description	D-2015-018 ajustée des réorg.	Réel	Écart	D-2016-033 ajustée des réorg.	Réel	Écart	D-2017-022 ajustée des réorg.	Année de	Année témoin 2018
Prestations de travail	(282,3)	(297,5)	15,2	(268,8)	(295,9)	27,1	(257,7)	(280,2)	(328,1)
Activités de base Facteurs Y (voir document HQD-8, document 1, annexe A) CER pré-MRI 1	(259,3) (23,0)	(274,5) (23,0)	15,2 -	(251,0) (17,8)	(278,4) (6,8)	27,4 (11,0)	(253,9) (5,9)	(271,7) (29,2)	(270,2) (39,1)
Coût de retraite Modification à l'ASC 715					(10,7)	10,7	2,1	0,7 20,0	1,4 (20,2)
Gestion de matériel	(45,3)	(39,5)	(5,8)	(43,9)	(38,8)	(5,1)	(43,6)	(44,1)	(44,3)
Coûts capitalisés	(327,6)	(337,0)	9,4	(312,7)	(334,7)	22,0	(301,3)	(324,3)	(372,4)

¹ Présentation non retraitée pour les données antérieures au réel 2016

6

10

11

12

- Les informations présentées au tableau 4 sur les prestations de travail liées aux activités de base démontrent que :
 - de 2012 à 2014, en raison d'une réduction importante des effectifs et des prestations de travail portées aux investissements, des écarts importants apparaissent entre le niveau réel des prestations de travail et le montant reconnu;
 - en 2015, le niveau des prestations de travail était comparable à celui autorisé par la Régie;
 - en 2016, le niveau plus élevé des prestations de travail par rapport à celui reconnu s'explique par l'installation plus complexe que prévue de compteurs communicants dans le cadre de la fin du déploiement du projet LAD.



11

3. PRESTATIONS DE TRAVAIL IMPUTÉES AUX INVESTISSEMENTS DU DISTRIBUTEUR

Le tableau 5 met en relation les prestations de travail et les investissements totaux du Distributeur.

TABLEAU 5: PRESTATIONS DE TRAVAIL / INVESTISSEMENTS (M\$)

Description	Année historique 2016	D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	Année témoin 2018	
Prestations de travail aux investissements ¹	285,5	259,3	260,2	301,1	309,6	
Métiers-lignes	176,8	177,6	177,6	193,3	197,1	
Projet LAD	23,6					
Autres	85,1	81,7	82,6	107,8	112,5	
Investissements	732,2	741,0	741,0	759,7	853,6	
Pièce HQD-9, document 5	681,9	656,0	656,0	694,7	768,6	
Interventions en efficacité énergétique	50,3	85,0	85,0	65,0	85,0	
Ratio prestations / investissements	39,0%	35,0%	35,1%	39,6%	36,3%	
Ajustements organisationnels (voir HQD-1, document 3)		0,9				
PRESTATIONS DE TRAVAIL - après ajustements	285,5	260,2	260,2	301,1	309,6	

¹ Excluant le compte d'écarts - Coût de retraite et le compte d'écarts - Modifications à l'ASC 715

Les prestations de travail représentent environ 35 % des investissements totaux. Le 3 Distributeur tient cependant à souligner qu'il n'y a pas de lien systématique à établir entre les 4 investissements et les prestations de travail et qu'une interprétation prudente doit en être 5 faite. D'une part, les prestations de travail sont une composante parmi d'autres des 7 investissements à impact main-d'œuvre, ceux-ci incluant également, par exemple, le coût du matériel. D'autre part, certains types d'investissement ne requièrent aucune main-d'œuvre 8 du Distributeur, soit ceux liés au matériel roulant, aux bâtiments, aux projets en technologies de l'information, de même que les travaux réalisés par des entrepreneurs externes ou 10 confiés à la division Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

Original: 2017-07-31 HQD-8, document 5 Page 8 de 8